

RCS : LYON Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 02919 Numéro SIREN : 819 807 652 Nom ou dénomination : SO'GERCENTRE
--

Ce dépôt a été enregistré le 09/07/2019 sous le numéro de dépôt B2019/026083

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n°de dépôt : **B2019/026083**
n°de gestion : **2016B02919**
n°SIREN : **819 807 652 RCS Lyon**

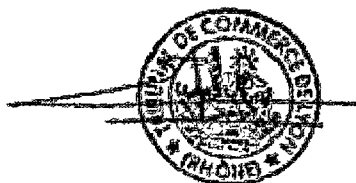
Le greffier du Tribunal de Commerce de Lyon certifie avoir procédé le 09/07/2019 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

SO'GERCENTRE - Société par actions simplifiée
6/8 rue du 35ème Régiment D'aviation 69500 Bron -FRANCE-

date de clôture : 31/12/2018

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels



5288355

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/12/2018	31/12/2017
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel, outillage				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE				
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	265 139		265 139	7 173
Avances et acomptes versés sur commandes				
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	115 106		115 106	90 267
Autres créances	120 659		120 659	95 356
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
(dont actions propres :)				
Disponibilités	146 345		146 345	189 006
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance				184
ACTIF CIRCULANT	647 249		647 249	381 986
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	647 249		647 249	381 986

RCS 819 807 652

Rubriques	31/12/2018	31/12/2017
Capital social ou individuel (dont versé : 10 000)	10 000	10 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale	1 000	1 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours)		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes)	698	27 327
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	45 250	38 371
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	56 947	76 698
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS		
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	702	1 235
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	439 712	146 497
Dettes fiscales et sociales	80 193	120 784
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	69 695	36 773
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
DETTES	590 302	305 288
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	647 249	381 986

Rubriques	France	Exportation	31/12/2018	31/12/2017
Ventes de marchandises	415 477		415 477	1 147 773
Production vendue de biens				
Production vendue de services	551 757		551 757	502 808
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	967 234		967 234	1 650 581
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			170 318	62 458
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			23 500	14 024
Autres produits			57 681	11 101
PRODUITS D'EXPLOITATION			1 218 733	1 738 164
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			563 940	502 961
Variation de stock (marchandises)			-256 014	72 918
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)			1 067	808
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			418 687	403 814
Impôts, taxes et versements assimilés			22 797	59 918
Salaires et traitements			293 697	467 338
Charges sociales			93 779	143 683
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements				
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions				
Autres charges			25 391	46 791
CHARGES D'EXPLOITATION			1 163 345	1 698 232
RESULTAT D'EXPLOITATION			55 389	39 932
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations			1 228	1 108
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				18
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS			1 228	1 126
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES				
RESULTAT FINANCIER			1 228	1 126
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			56 617	41 058

Rubriques	31/12/2018	31/12/2017
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
RESULTAT EXCEPTIONNEL		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	11 367	2 687
TOTAL DES PRODUITS	1 219 961	1 739 290
TOTAL DES CHARGES	1 174 712	1 700 919
BENEFICE OU PERTE	45 250	38 371

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Les comptes de l'exercice ci-après couvrent la période du 01/01/2018 au 31/12/2018 soit une durée de 12 mois.

Le bilan de l'exercice présente un total de 647 249 euros.

Le compte de résultat dégage ainsi un résultat 45 250 euros.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

• Immobilisations

Immobilisations incorporelles

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant la durée de vie prévue. Les taux les plus couramment pratiqués sont les suivants :

Immobilisations incorporelles	Durée d'amortissement
Logiciels	1 à 5 ans en linéaire

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant la durée de vie prévue. Les taux les plus couramment pratiqués sont les suivants :

Immobilisations corporelles	Durée d'amortissement
Installations techniques, matériels et outillages	3 à 5 ans en linéaire
Install. générales agencements, aménagements	5 à 15 ans en linéaire
Matériel de transport	3 ans en linéaire
Matériel de bureau et informatique	2 à 5 ans en linéaire
Mobilier	4 à 5 ans en linéaire

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Immobilisations financières

Participations et autres titres :

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

- **Évaluation des stocks**

Les stocks sont évalués suivant la méthode du dernier prix d'achat connu. La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires à l'exception de toute valeur ajoutée.

- **Créances et dettes**

Les créances et dettes sont évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

- **Provisions réglementées**

Les provisions réglementées figurant au bilan sont détaillées sur l'état des provisions et font partie des capitaux propres au bilan.

- **Dérogations aux principes généraux**

Changement de méthode d'évaluation

Aucun changement notable de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

- Changements de méthode de présentation

Aucun changement notable de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice

Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit., apports
-----------	------------------	--------------	--------------------

FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT**AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**

Terrains

Dont composants

Constructions sur sol propre

Constructions sur sol d'autrui

Const. Install. générales, agenc., aménag.

Install. techniques, matériel et outillage ind.

Installations générales, agenc., aménag.

Matériel de transport

Matériel de bureau, informatique, mobilier

Emballages récupérables et divers

Immobilisations corporelles en cours

Avances et acomptes

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Participations évaluées par mise en équivalence

Autres participations

Autres titres immobilisés

Prêts et autres immobilisations financières

IMMOBILISATIONS FINANCIERES**TOTAL GENERAL**

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
-----------	----------	---------	----------------	------------------

FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DEVELOPPEMENT**AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES**

Terrains

Constructions sur sol propre

Constructions sur sol d'autrui

Constructions, installations générales, agenc.

Installations techn., matériel et outillages ind.

Installations générales, agencements divers

Matériel de transport

Matériel de bureau, informatique, mobilier

Emballages récupérables et divers

Immobilisations corporelles en cours

Avances et acomptes

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Participations évaluées par mise équivalence

Autres participations

Autres titres immobilisés

Prêts et autres immobilisations financières

IMMOBILISATIONS FINANCIERES**TOTAL GENERAL**

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
-----------	------------------	-----------	----------	----------------

FRAIS D'ÉTABLISSEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT**AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**

Terrains
 Constructions sur sol propre
 Constructions sur sol d'autrui
 Constructions installations générales, agenc., aménag.
 Installations techniques, matériel et outillage industriels
 Installations générales, agenc. et aménag. divers
 Matériel de transport
 Matériel de bureau et informatique, mobilier
 Emballages récupérables, divers

IMMOBILISATIONS CORPORELLES**TOTAL GENERAL****VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES**

Rubriques	Dotations			Reprises			Mouvements amortissements fin exercice
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	

FRAIS ETBL**AUT. INC.**

Terrains
 Construct.
 - sol propre
 - sol autrui
 - installations
 Install. Tech.
 Install. Gén.
 Mat. Transp.
 Mat bureau
 Embal récup.

CORPOREL.**Acquis. titre****TOTAL**

Charges réparties sur plusieurs exercices	Début d'exercice	Augmentations	Dotations	Fin d'exercice
---	------------------	---------------	-----------	----------------

Frais d'émission d'emprunts à étaler
 Primes de remboursement des obligations

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
-----------	------------------	-----------	----------	----------------

Provisions gisements miniers, pétroliers
Provisions pour investissement
Provisions pour hausse des prix
Amortissements dérogatoires
Dont majorations exceptionnelles de 30 %
Provisions pour prêts d'installation
Autres provisions réglementées

PROVISIONS REGLEMENTEES

Provisions pour litiges
Provisions pour garanties données aux clients
Provisions pour pertes sur marchés à terme
Provisions pour amendes et pénalités
Provisions pour pertes de change
Provisions pour pensions, obligations similaires
Provisions pour impôts
Provisions pour renouvellement immobilisations
Provisions pour gros entretiens, grandes révis.
Provisions charges soc. fisc. sur congés à payer
Autres provisions pour risques et charges

PROVISIONS RISQUES ET CHARGES

Dépréciations immobilisations incorporelles
Dépréciations immobilisations corporelles
Dépréciations titres mis en équivalence
Dépréciations titres de participation
Dépréciations autres immobilis. financières
Dépréciations stocks et en cours
Dépréciations comptes clients
Autres dépréciations

DEPRECIATIONS**TOTAL GENERAL**

Dotations et reprises d'exploitation
Dotations et reprises financières
Dotations et reprises exceptionnelles
Dépréciation des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice

ETAT DES CREANCES	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	115 106	115 106	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	700	700	
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux			
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices	4 654	4 654	
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	49 933	49 933	
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés			
Etat, autres collectivités : créances diverses	47 185	47 185	
Groupe et associés	2 048	2 048	
Débiteurs divers	16 139	16 139	
Charges constatées d'avance			
TOTAL GENERAL	235 765	235 765	

Montant des prêts accordés en cours d'exercice

Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice

Prêts et avances consentis aux associés

ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an,-5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine	702	702		
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	439 712	439 712		
Personnel et comptes rattachés	11 488	11 488		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	27 137	27 137		
Etat : impôt sur les bénéfices				
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	10 856	10 856		
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	30 713	30 713		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	69 695	69 695		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	590 302	590 302		

Emprunts souscrits en cours d'exercice

Emprunts remboursés en cours d'exercice

Emprunts, dettes contractés auprès d'associés

Libellé	31/12/2018	31/12/2017	Ecart
CHARGES A PAYER			
FOURNISS FACT NON PARVENUES	82 843	51 838	31 006
AVOIR A ETABLIR		6 347	-6 347
PERSONNEL CAP	309	56	253
DETTES PROVISIO POUR CONGES	6 157	6 053	104
DETTES PROVI.PRIME PREC.	4 807	3 675	1 132
CHARGES A PAYER		24	-24
CHARGES SOCIALES SUR CONGES PAYES	2 013	2 119	-106
CHGES SOC. SUR PRIMES PRECARITES	1 861	1 103	559
ETAT - AUTRES CHARGES A PAYER	9 684	12 291	-2 607
ETAT - TAXE D'APPRENTISSAGE A PAYER	1 885	3 627	-1 742
ETAT - FORMATION CONTINUE A PAYER	4 665	10 389	-5 723
ETAT - CET A PAYER	12 603	20 678	-8 075
ETAT - TAXE ORD. MENAGERES A PAYER	772		772
ETAT - EFFORT CONSTRUCTION A PAYER	1 103		1 103
INTERETS COURUS A PAYER BANQUE	702	1 182	-480
TOTAL CHARGES A PAYER	129 205	119 381	9 824

Libellé	31/12/2018	31/12/2017	Ecart
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE			
CHGES CONSTATEES D AVANCE		184	-184
TOTAL CHARGES CONSTATEES D'AVANCE		184	-184

Libellé	31/12/2018	31/12/2017	Ecart
PRODUITS A RECEVOIR			
FACTURE A ETABLIR	104 722	40 700	64 022
AVOIR A RECEVOIR	5 763		5 763
ORG. SOCIAUX - PRODUITS A RECEVOIR		-720	720
ETATS PRODUITS A RECEVOIR	47 185		47 185
INTERETS COURUS SUR Cpte COURANT	1 228	1 108	120
PRODUITS A RECEVOIR	6 622		6 622
TOTAL PRODUITS A RECEVOIR	165 520	41 088	124 432

Exprimé en €

Catégories de titres	Nombre de titres			Valeur nominale
	à la clôture de l'exercice	créés pendant l'exercice	remboursés pendant l'exercice	

Actions ordinaires

1 000

10

Annexe de l'annexe des résultats

	Résultat avant impôt	Impôt dû	Résultat net après impôt
Résultat courant	56 616	11 367	45 249
Résultat exceptionnel à court terme			
Participations des salariés aux fruits de l'expansion			
RESULTAT COMPTABLE	56 616	11 367	45 249

L'impôt dû relatif aux résultats courant et exceptionnel a été calculé en multipliant le taux effectif d'imposition par les résultats courants et exceptionnels comptables, corrigé des réintégrations et déductions fiscales des charges courantes et exceptionnelles.

➤ Honoraires des commissaires aux comptes

Nous avons comptabilisé 5 400 € au titre des honoraires pour la mission des commissaires aux comptes.

➤ Effectif moyen du personnel salarié et intermédiaire

Sur l'année fiscale 2018, l'effectif moyen du personnel s'analyse comme suit :

Année fiscale 2018	Effectif
Cadres	0
Agents de maîtrise, techniciens et employés	11
Ouvriers	0
TOTAL	11

➤ Engagement en matière d'indemnité de départ à la retraite

Notre société a souscrit une couverture auprès du CESA, Caisse relevant du groupe IRP Auto.

Nous versons des cotisations obligatoires, en contrepartie de la prise en charge du coût des départs à la retraite des salariés

➤ Comptabilisation présentation du Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi (C.I.C.E.)

Le CICE est calculé au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes. Conformément à la note d'information de l'Autorité des Normes Comptables du 28 février 2013, sa comptabilisation a été réalisée par une diminution des charges de personnel au crédit d'un sous compte 64. Le CICE 2018, d'un montant de 16 021 € a été utilisé pour les actions suivantes :

- Prospection de nouveaux marchés : un investissement dans une action de conseil en stratégie d'entreprise et de développement a été effectué dans l'objectif de mieux répondre aux attentes des marchés. Notre société a également prospecté pour un projet de croissance externe.
- Investissements complémentaires dans le logiciel de gestion.
- Formation du personnel sur les actions de ventes et sur les modules HSE (Hygiène, Sécurité, Environnement).
- Recrutement de personnel lié à la structuration de nos activités. Ces recrutements sont intervenus dans les services : comptables et financiers, opérationnel et communication.
- Enfin une partie de crédit d'impôt a permis à notre société de consolider ses fonds propres lui permettant de sécuriser davantage ses clients.

SO'GERCENTRE
Société par actions simplifiée
Au capital de 10.000 €
Siège social : 6/8 Rue du 35ème Régiment d'Aviation
69500 BRON
819 807 652 RCS LYON

**AFFECTATION DU RESULTAT ADOPTÉE PAR L'ASSOCIÉE UNIQUE
EN DATE DU 17 JUIN 2019**

EXERCICE CLOS LE 31.12.2018

DECISION SUR L'AFFECTATION DES RESULTATS

TROISIEME DECISION

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 45.249,86 euros de la façon suivante :

- A titre de distribution de dividendes à l'Associée Unique la somme de 45.000 euros
- Le solde à savoir la somme de 249,86 euros au compte « autres réserves »

En application de l'article 243 Bis du CGI, l'associée unique indique que les distributions de dividendes intervenues au titre des trois derniers exercices s'établissaient ainsi :

Exercices	Dividendes
<i>AG du 11/12/2018</i>	65.000 €
31/12/2017	/
31/12/2016	/

Le Président



EXEMPLAIRE GREFFE

SO'GERCENTRE
Société par actions simplifiée

6/8 rue du 35^{ème} Régiment d'aviation
69500 BRON

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 Décembre 2018

SO'GERCENTRE
Société par actions simplifiée

6/8 rue du 35^{ème} Régiment d'aviation
69500 BRON

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2018

A l'Associé unique,

I. Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée Générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de la société SO'GERCENTRE, relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'ai estimé que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombe en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui m'est applicable, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations les plus importantes auxquelles j'ai procédé, selon mon jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV. Vérifications spécifiques

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés à l'associé unique sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, je vous signale que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-4 du code de commerce, pris en application de l'article L.441-6-1 dudit code, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion.

V. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

VI. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Lyon, le 31 mai 2019

Le Commissaire aux Comptes

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'T. Chalvin', with a stylized flourish at the end.

Thibault CHALVIN